

Tous les conseillers étaient présents

### **Nomination des délégués de la commune à la communauté d'agglomération Loire-Foréz**

Suite à une observation des services préfectoraux, il est nécessaire de redésigner les représentants titulaires et suppléants qui devront siéger à la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Forézien, les représentants devant être obligatoirement désignés dans l'ordre du tableau.

Résultat de la délibération :

Nicole GIRODON maire : titulaire

Jacky VIALON 1<sup>er</sup> adjoint : suppléant.

### **Demandes de subventions dans le cadre du contrat ambition Région**

Le contrat ambition Région pourra subventionner des projets d'un minimum de 3 000€ à hauteur de 40% maximum.

Le Conseil Municipal prévoit plusieurs projets pouvant être retenus par ce contrat pour les trois années à venir :

- Aménagement du jardin acquis place du foirail,
- Réfection de la salle du bureau de vote (ancienne salle paroissiale au rez de chaussée de la Mairie), chauffage et remise en état des peintures,
- Complément d'équipement de l'aire de jeux de la Quérette par un parcours de santé
- Création d'une aire de camping car.

En ce qui concerne la salle de vote un devis a été demandé à l'entreprise Rondet pour la pose de 2 radiateurs reliés à la chaudière de la Mairie : montant : 1500 €. Cet équipement devra être complété par 2 radiateurs électriques d'un coût de 738 à 800 € suivant les modèles.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Création d'un colombarium :**

Le projet comprend un colombarium de 8 cases de 2 urnes chacune, un jardin du souvenir, un banc, et une colonne de marque, le tout en granit massif de couleur gris et noir.

Un devis de l'entreprise Laveille-Quet est présenté pour un montant total de 7626 € HT.

Une demande de subvention est déposée sur l'enveloppe de solidarité et auprès de M. FOURNIER.

Date de réalisation non fixée à ce jour, en fonction des aides obtenues.

#### **Avancement des travaux de station d'assainissement du Crozet :**

La station elle-même est fonctionnelle, le réseau communal est terminé et la plupart des habitations raccordées. L'entreprise COLAS s'est rendue sur les lieux pour établir un devis pour la remise en état des chaussées, ces travaux sont prévus au printemps 2017.

#### **Avancement des travaux du P.L.U.**

Prochaine réunion du PLU le 10 janvier 2017 en présence des personnes associées.

**2<sup>ème</sup> Réunion publique le 27 janvier 2017 à 17 heures, ordre du jour et informations identiques à la première réunion, pas d'éléments nouveaux mais les textes en vigueur exigent 2 réunions.**

#### **Adressage**

Des modèles de plaques de rues sont présentées. Des informations supplémentaires sont nécessaires par rapport à la qualité et au coût pour faire un choix, décision reportée.

## **Voirie**

La commission voirie s'est rendue sur les lieux.

Pour 2017 est proposée la route de Chazourne de la Croix de Tienne au terrain de foot, longueur de 1,7 km.

Un devis est demandé à l'entreprise Gallet pour le curage de fossés de plusieurs voies communales.

## **Salle des fêtes**

Pour rappel, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 les tarifs sont modifiés comme suit.

Location week-end, fériés et veille de jours fériés :

Particuliers de la commune	220 €
Personnes extérieures	380 €

**Location aux associations à but non lucratif** de la commune : gratuit une fois par an.

A compter de la seconde utilisation, une participation de 80 € est demandée.

Location à la journée	100 €
Location à la demi-journée	80 €
Caution	800 €

## **Dates à retenir**

Samedi 7 janvier 15 h	Cérémonie des vœux
Vendredi 27 janvier 17 h	Réunion publique PLU